



LIBERTÉ

PATERNITÉ

ÉGALITÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : (0594) 29 65 80 📠 : (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS

Année scolaire 2020 - 2021



LIBERTÉ
Égalité
FÉLIX
ÉBOUÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : (0594) 29 65 80 📠 : (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La remédiation des élèves en Français langue de scolarisation

Description succincte du projet et contexte :	<i>Chaque évaluation nationale de rentrée de 2ndse GT identifie une quarantaine de jeunes en grande difficulté avec la maîtrise attendue du Français écrit/oral. C'est un véritable handicap pour la poursuite d'études où le Français est la langue vernaculaire des apprentissages, toutes disciplines confondues. Les ressources en expertise pédagogique existent (deux certifiés de Lettres possèdent les compétences mobilisables sur ce dispositif).</i>
Objectifs :	<i>Améliorer la persévérance scolaire. Permettre en 24 semaines d'un parcours de type « accueil d'allophones » aux élèves repérés et accompagnés de suivre convenablement les cours de leur emploi du temps.</i>
Acteurs et/ou intervenants :	<i>Deux enseignants volontaires mobilisés sur le FLS/FLE.</i>
Risques en cas d'échec :	<i>Décrochage, puis abandon de la scolarité.</i>
Leviers d'action :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <i>Positionnement individualisé à l'issue des évaluations nationales de septembre</i> ✚ <i>Remédiations des difficultés identifiées (connaissances de départ, méthodologie)</i> ✚ <i>Contractualisation de la marge de progression entre le « coach » et l'élève</i> ✚ <i>Suivi des contraintes langagières en lien avec les collègues « donneurs d'ordre » du travail à faire pour ce qui est de la maîtrise du Français exprimé</i>
Point de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <i>Assurer un accompagnement bienveillant évitant les signes de découragement.</i> ✚ <i>Permettre d'améliorer le goût de l'effort, de la pugnacité et de « l'accrochage scolaire ».</i> ✚ <i>Mobiliser les équipes de 2nde afin que les résultats soient valorisés et intégrés dans les bulletins trimestriels.</i>
Moyens mis en œuvre :	<i>Dès la construction de l'emploi du temps, une plage de deux heures est gelée pour le niveau 2nde GT.</i>
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <i>Adhésion de tous les élèves identifiés au dispositif ;</i> ✚ <i>Progrès individuels conformes à la contractualisation avec chaque élève ;</i> ✚ <i>Progression des notes et des appréciations sur les bulletins trimestriels ;</i> ✚ <i>Taux de passage avec chances avérées de réussite en fin de seconde ;</i> ✚ <i>Bilan de l'efficacité du dispositif présenté en Conseil d'Administration de juin 2021</i>
Moyens en heures supplémentaires sollicités (HSE ou HSA) :	<p><i>48 HSE sollicitées pour l'année 2020/2021 ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>24 semaines x 2h/sem</i> • <i>Deux enseignants rémunérés</i>



LIBERTÉ
Lycée
FÉLIX
ÉBOUÉ
ÉGALITÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : (0594) 29 65 80 📠 : (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



L'accompagnement des élèves dans leurs approfondissements personnels

<p>Description succincte du projet et contexte :</p>	<p>Le Projet d'établissement 2019-2022, solennellement voté en CA le 12 novembre 2019, à l'unanimité, propose des actions ciblées pour lutter efficacement contre les discriminants sociaux. Ces actions seront déclinées dans des fiches « QualÉduc », dans une démarche d'amélioration permanente (suivi d'indicateurs de performance) sous la houlette du Conseil pédagogique.</p> <p>Les conseils de classe de ce premier trimestre 2019/2020 mettent en exergue, sans surprise, que certains élèves n'ont pas les moyens matériels, ou les ressources mentales personnelles, pour réaliser les approfondissements personnels attendus par leurs professeurs.</p> <p>Comme chacun le sait bien, demander aux apprenants de réaliser des « devoirs à la maison » relève dans notre système éducatif local d'une grossièreté de langage : sans mesure correctrice, le Lycée continuera d'accompagner les inégalités sociales, sans tenter de les gommer.</p> <p>La bonne réponse est donc de valoriser le présentiel des élèves sur leur lieu d'apprentissage.</p> <p>C'est pourquoi, dès la construction de l'emploi du temps, nous réserverons des plages pour les élèves fléchées « étude encadrée », où, dans un climat serein et propice au travail, les approfondissements peuvent être réalisés à l'interne de l'établissement scolaire.</p> <p>Y seront mobilisés les personnels d'éducation, quand les ressources sont mobilisables pour un encadrement éducatif de qualité. Cependant, la majorité de ce travail indispensable sera assurée par des enseignants : il ne s'agit pas d'une étude classique, mais bien d'un encadrement pédagogique construit requérant de l'expertise didactique.</p> <p>Cette année, le dispositif se met en place, sur des plages « trouvées » à l'emploi du temps, avec des personnels enseignants volontaires.</p> <p>Ce dispositif doit porter ses fruits, comme il les porte ailleurs : nos indicateurs de résultats prouvent qu'il est indispensable à la progression de nos taux de réussite (voir tableaux résultats).</p>
---	---

<p>Objectifs :</p>	<p>Améliorer la persévérance scolaire. Réduire la fracture sociale par une équité d'accompagnement éducatif sur le lieu des apprentissages.</p>
<p>Acteurs et/ou intervenants :</p>	<p>Enseignants volontaires mobilisés sur l'encadrement pédagogique des approfondissements individuels des élèves réalisés durant le présentiel des lycéens</p>
<p>Risques en cas d'échec :</p>	<p>Echec impossible au vu de l'expérience déjà acquise</p>
<p>Leviers d'action :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Remédiations des difficultés identifiées (connaissances, méthodologie) ✚ Positionnement individualisé ✚ Contractualisation de la marge de progression entre le « coach » et l'élève ✚ Suivi des approfondissements personnels et lien avec les collègues « donneurs d'ordre » des devoirs



LIBERTÉ
 PATERNITÉ
 ÉGALITÉ
 ÉBOUÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : (0594) 29 65 80 📠 : (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE
 MINISTÈRE
 DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 MINISTÈRE
 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
 DE LA RECHERCHE
 ET DE L'INNOVATION



Point de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Assurer un accompagnement bienveillant évitant les signes de découragement. ✚ Permettre d'améliorer le goût de l'effort, de la pugnacité et de « l'accrochage scolaire ». ✚ Mobiliser un nombre significatif d'enseignants pour partager la charge de travail et éviter l'essoufflement du dispositif.
Moyens mis en œuvre :	<p><i>En fonction de leurs emplois du temps respectifs, les lycéens généraux, technologiques (voire professionnels ?) sont encadrés par des enseignants sur des plages dédiées aux approfondissements personnels.</i></p> <p><i>La rémunération de ces enseignants se fait sous forme d'HSE, sur constat de service fait.</i></p> <p><i>Il s'agit bien d'un encadrement pédagogique, un suivi individualisé des devoirs, et non d'une simple étude surveillée.</i></p>
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Adhésion de tous les élèves au dispositif ; ✚ Progrès individuels conformes à la contractualisation avec chaque élève ; ✚ Gap positif des notes et des appréciations sur les bulletins trimestriels ; ✚ Taux de réussite aux examens pour ceux qui s'y présentent ; ✚ Bilan de l'efficacité du dispositif présenté en Conseil d'Administration de juin 2021
Moyens en heures supplémentaires sollicités (HSE ou HSA) :	<p>286 HSE sollicitées pour l'année 2020/2021(150 cette année) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'avoir une dotation au trimestre (115 HSE pour le 1^{er}) ; • Personnel mobilisable pour un démarrage du dispositif dès semaine 38.

**L'accueil des élèves durant une semaine des congés de printemps 2021 :
dispositif « École ouverte » (fractionné afin de gagner trois jours à la Toussaint)**

Description succincte du projet et contexte :	<p>Chaque année, la dernière ligne droite avant les examens plombe l'estime de soi, la confiance dans son potentiel pour nombre d'élèves. C'est pourquoi il est nécessaire de dédramatiser, tout en maintenant un « stress positif », afin que les dernières révisions et les attendus méthodologiques soient maîtrisés et mobilisables.</p> <p>Cette année, le dispositif se met en place, sur la seconde semaine des congés d'avril 2020, avec des personnels enseignants volontaires.</p> <p>Les élèves des classes d'examens (terminales GT, BTS 2^{ème} année) sont accueillis sur des plages du matin du lundi au vendredi.</p> <p>Plus partiellement, des élèves volontaires ou sollicités de 1^{ère} s'entraîneront intensivement aux épreuves anticipées.</p>
Objectifs :	Améliorer significativement les résultats aux examens de la session 2020, puis 2021, puis les suivantes.
Acteurs et/ou intervenants :	Enseignants volontaires mobilisés sur les matinées des 5 jours d'une des deux semaines des congés de printemps.
Risques en cas d'échec :	Semaine annulée (peu probable)
Leviers d'action :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Emploi du temps particulier, construit autour des dominantes des examens (philo, enseignements de spécialité de terminales, épreuves anticipées de 1^{ère}) ✚ Coaching individualisé ✚ Apports méthodologiques en partageant en transparence les « règles du jeu » de l'examen final
Point de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Assurer un accompagnement bienveillant évitant les signes de découragement. ✚ Favoriser le stress positif, allié à un accompagnement sophrologique. ✚ Mobiliser un nombre significatif d'enseignants pour partager la charge de travail sur la semaine en balayant les disciplines prégnantes.
Moyens mis en œuvre :	<p>En fonction de son examen personnalisé (enseignements de spécialités, options et épreuves du tronc commun, chaque élève se positionne sur une liste qui renvoie à un emploi du temps.</p> <p>Par souci d'efficacité, les plages durent deux ou quatre heures, réparties sur des matinées de 6 heures (7h – 13h).</p>
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Nombre d'élèves mobilisés sur le dispositif ; ✚ Nombre de professeurs volontaires encadrant les élèves ; ✚ Gap sur les taux de réussite aux examens pour ceux qui s'y présentent ; ✚ Bilan de l'efficacité du dispositif présenté en Conseil d'Administration de juin 2021
Moyens en heures supplémentaires sollicités (HSE ou HSA) :	960 HSE sollicitées pour l'année 2020/2021 (5 matinées de 6 heures proposées à 32 groupes constitués de 1 ^{ères} ou terminales GT, et d'étudiants des 4 BTS 2 ^{ème} année).



LIBERTÉ
Lycée
FÉLIX
ÉBOUÉ
ÉGALITÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎: (0594) 29 65 80 📠: (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La lutte contre le décrochage scolaire : le dispositif « Accroch'Théâtre »

<p>Description succincte du projet et contexte :</p>	<p><i>Le décrochage scolaire, conséquence de difficultés sociales, sanitaires et linguistiques liées au territoire (milieux défavorisés, habitat précaire, réseau de transport scolaire limité, familles éloignées pour les enfants en provenance de milieu rural, situations de clandestinité) n'est pas une fatalité.</i></p> <p><i>Accorder une attention particulière aux élèves qui ont déjà franchi la barrière de l'inscription au lycée, en les incluant dans un projet au long cours qui favorisera leur expression propre en valorisant leur créativité, telle est l'ambition de cette proposition.</i></p> <p><i>Une aventure participative de création pourra modifier le regard porté sur ces élèves en voie de déscolarisation, modifier leur propre regard ainsi que celui de leurs camarades, sur l'inclusion scolaire, et restaurer une estime de soi qui est la condition première de l'accès aux apprentissages.</i></p> <p><i>Le défi est de lutter contre la démotivation par l'engagement dans une dynamique collective, porteuse sur le long terme.</i></p>
<p>Objectifs :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Réduire le décrochage scolaire ; ✚ Restaurer l'estime de soi ; ✚ Valoriser des compétences et des talents mal mis en lumière par les évaluations académiques.
<p>Acteurs et/ou intervenants :</p>	<p><i>Deux enseignantes volontaires mobilisées sur un créneau de deux heures hebdomadaires ;</i></p> <p><i>Renfort ponctuel de professionnels de spectacle vivant</i></p>
<p>Risques en cas d'échec :</p>	<p><i>Frustration probable des encadrants particulièrement motivés</i></p>
<p>Leviers d'action :</p>	<p><i>Pour des publics scolaires où l'échec est fréquent, où les modèles parentaux de réussite sont peu nombreux, il s'agit d'insuffler une dynamique positive, en incitant les élèves à créer un spectacle vivant dont ils seront les auteurs, encadrés par deux enseignantes de lettres et théâtre, suivis par un Conseiller Principal d'Education, mais aussi par des professionnels du spectacle vivant qui interviendront ponctuellement, danseurs (Cie Difé Kako), comédiens, costumière ou réalisateur et graphiste.</i></p>



LYCÉE
FÉLIX
ÉBOUÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎: (0594) 29 65 80 📠: (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Point de vigilance :	<p>Etre attentifs aux alertes et aux signaux faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ taux d'absentéisme qui augmente, ✚ maîtrise insuffisante de la langue, ✚ grossesses précoces, ✚ décrochage en seconde, ✚ harcèlement, climat scolaire teinté de violences sporadiques...
Moyens mis en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Deux enseignantes volontaires assurent l'encadrement continu des élèves identifiés (groupe d'une vingtaine d'élèves, majoritairement de secondes GT ; ✚ L'EPCC « Trois-Fleuves » de Cayenne, les scènes conventionnées de Macouria et Saint-Laurent-du-Maroni, sont sollicitées comme structures partenaires pour proposer des spectacles ou des rencontres avec des équipes techniques et artistiques, d'une à trois journées (festival des Tréteaux à Saint-Laurent-du-Maroni). Il s'agit alors d'un renfort ponctuel, adossé à la signature de conventions.
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Évolution baissière du taux d'absentéisme ; ✚ Protocole respecté d'inclusion d'évaluations positives hors notes conventionnelles ; ✚ Évolution positive des appréciations littérales des bulletins ; ✚ Bilan de l'effcience du dispositif présenté en Conseil d'Administration de juin 2021
Moyens en heures supplémentaires sollicités (HSE ou HSA) :	<p>48 HSE sollicitées pour l'année 2020/2021 (reconduction du projet CARDIE présenté pour l'année 2019/2020) ;</p>

Les activités péri-éducatives de la pause méridienne

<p>Description succincte du projet et contexte :</p>	<p><i>A la rentrée de septembre 2020, le restaurant scolaire aura été livré, permettant aux élèves de bénéficier d'une restauration dans l'enceinte de l'établissement.</i></p> <p><i>L'accueil des élèves va devoir s'en trouver modifié, en particulier leur encadrement sera assuré durant la pause méridienne (de 13h15 à 14h30, plus vraisemblablement 12h15 à 13h30).</i></p> <p><i>Quand bien même les diététiciens recommandent une prise de repas en 40 minutes minimum, il y a fort à parier que les élèves seront hors du self durant une part significative de leur temps de pause.</i></p> <p><i>Ce moment, sans que cela soit vécu comme une contrainte, peut être mis à profit pour un encadrement éducatif des demi-pensionnaires.</i></p> <p><i>En sus des activités traditionnelles, l'équipe de Vie scolaire envisage de proposer des « jeux sérieux ».</i></p>
<p>Objectifs :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Apprendre de manière ludique ; ✚ Restaurer l'estime de soi ; ✚ Apprendre à se concentrer et mieux se connaître.
<p>Acteurs et/ou intervenants :</p>	<p><i>Personnels de Vie scolaire, enseignants volontaires à compétences particulières</i></p> <p><i>L'association « La mare O jeux » pourra intervenir ponctuellement pour la présentation de jeux de stratégie inconnus (très nombreux).</i></p>
<p>Risques en cas d'échec :</p>	<p><i>Abandon du dispositif</i></p>
<p>Leviers d'action :</p>	<p><i>Pour élèves restant dans l'enceinte de l'établissement durant la pause méridienne, des jeux sérieux sont proposés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Echecs, Scrabble, Jeux de stratégies (cartes, plateaux, dés ou autres) <p><i>en privilégiant les challenges, les défis, en valorisant la pugnacité devant la difficulté et/ou la nouveauté.</i></p>
<p>Point de vigilance :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Maintenir un climat serein propice à la concentration (lieu calme), ✚ Accompagner les progrès avec bienveillance, en limitant les enjeux de réussite si nécessaire, ✚ Éviter le « turn over » intempestif.
<p>Moyens mis en œuvre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Après repérage des personnels volontaires possédant des connaissances particulières dans le domaine des jeux sérieux, organisation de pôles d'activités ; ✚ Après initiation ou consolidation, organisation possible de tournois internes, puis inter lycées.
<p>Modalités d'évaluation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Nombre de participants fidélisés ; ✚ Nombres d'activités proposées ; ✚ Amélioration du climat scolaire par la baisse des indicateurs Vie scolaire ; ✚ Bilan de l'efficacité du dispositif présenté en Conseil d'Administration de juin 2021
<p>Moyens en heures supplémentaires sollicités (HSE ou HSA) :</p>	<p><i>480 HSE sollicitées pour l'année 2020/2021 (4 encadrants sur une plage d'une heure 4 fois par semaine, sur 30 semaines de fonctionnement).</i></p>



LIBERTÉ
Lycée
FRATERNITÉ
Félix
ÉGALITÉ
Éboué

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : (0594) 29 65 80 ☎ : (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



SYNTHÈSE DES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

DISPOSITIFS	BESOINS EN HSE
La remédiation des élèves en Français langue de scolarisation	48
L'accompagnement des élèves dans leurs approfondissements personnels	286
L'accueil des élèves durant une semaine des congés de printemps 2021 : dispositif « École ouverte »	960
La lutte contre le décrochage scolaire : le dispositif « Accroch'Théâtre »	48
Les activités péri-éducatives de la pause méridienne	480
TOTAL DEMANDÉ	1822 HSE

HEURES SPÉCIFIQUES COLLES DE LA CPGE ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Strict respect de la réglementation (effectifs par division, heures annuelles par élève éligible) : base de calcul Hypokhâgne à 24 élèves, Khâgne ENS Lyon à 11 élèves (temps divisé par deux)

165 heures de « khôlles »

INDEMNITÉS POUR MISSIONS PARTICULIÈRES ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Reconduction demandée de la dotation 2019/2020 :

30 IMP en fonds propre établissement



LIBERTÉ
LYCÉE
FÉLIX
ÉBOUÉ
ÉGALITÉ

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX ÉBOUÉ

Rocade Sud – B. P. 76021 – 97306 CAYENNE CEDEX

☎ : (0594) 29 65 80 ☎ : (0594) 31 72 25

E-mail : ce.9730001n@ac-guyane.fr

SIREN : 199730011 – SIRET : 19973001100012



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BILAN DU DIALOGUE DE GESTION - DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

DISPOSITIFS	BESOINS EN HSE
La remédiation des élèves en Français langue de scolarisation	48 =>0 (1)
L'accompagnement des élèves dans leurs approfondissements personnels	286 =>171
L'accueil des élèves durant une semaine des congés de printemps 2021 : dispositif « École ouverte »	960 =>688
La lutte contre le décrochage scolaire : le dispositif « Accroch'Théâtre »	48 =>0 (2)
Les activités péri-éducatives de la pause méridienne	480 =>344
(1) : dossier à présenter à la MLDS	TOTAL DEMANDÉ 1822 HSE
(2) : dossier en attente validation CARDIE	TOTAL OBTENU 1203 HSE

DOTATION « DEVOIRS FAITS » ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

500 heures

HEURES SPÉCIFIQUES COLLES DE LA CPGE ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

165 heures de « khôlles »

INDEMNITÉS POUR MISSIONS PARTICULIÈRES ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

22 IMP en fonds propre établissement (hors examens)

Soit une dotation de plus de 100 000 euros hors DGH

Le Proviseur,

Jacques DEMAROLLE

